

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du mercredi 29 avril 2026**

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Hugo DECROIX, Noël BARATHON, Karine DEBRAY, Christian FLAMARION, Albert PATISSON, Albert NALIN, Nicole CHAMPSAUR, Marie-Françoise DOMENGE, Béatrice GIRAUD, Jérôme MARTINEZ, Magali JEANNET, Jérémy CHIAPELLO

Absents:

Absents excusés:

Représentés : Serge ISNARD représenté par Christian FLAMARION, Cécile DUBAR représentée par Karine DEBRAY, Julie MAZAN représentée par Noël BARATHON

D_021_2026

OBJET : Compte Financier Unique du budget principal 2025

Monsieur le Maire indique que le Compte Financier Unique (CFU) est un document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Le Maire Présente aux membres du conseil municipal le Compte Financier Unique du budget principal 2025 :

	Dépenses	Recettes	Solde 2025	001	002	Solde cumulé
Fonctionnement	407 213,77 €	463 249,13 €	56 035,36 €		0,00 €	56 035,36 €
Investissement	397 050,47 €	347 980,09 €	-49 070,38 €			-49 070,38 €

	Résultat 2024	1068	002		Résultat 2025	Clôture 2025
Fonctionnement	49 591,48 €	49 591,48 €	0,00 €		56 035,36 €	56 035,36 €
		001				
Investissement	5 311,46 €	5 311,46 €			-49 070,38 €	-43 758,92 €

Après que le Maire se soit retiré, Monsieur Albert PATISSON, conseiller municipal, propose aux conseillers municipaux de voter :

Où cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique du budget principal 2025.

par vote :

pour:14

contre:0

Abstention:0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

